



Municipalité de Baie-des-Sables

Bulletin municipal



Mot du maire

Sommaire

- Séances du conseil octobre 2014 **2**
- Bibliothèque, École Assomption, Cap sur 2019 **3**
- Cercle de Fermières, Passez l'Halloween en toute sécurité **4**
- Le transport actif, Aux abonnés du réseau d'aqueduc, CCU **5**
- Le centre communautaire **6**
- Le centre communautaire (suite) **7**
- Calendrier des activités novembre 2014 **8**

Bonjour à tous,

Nous aurons besoin de vos idées, de vous écouter, afin de réaliser un nouveau plan de développement local au courant de l'année 2015. Une consultation publique aura lieu dans les prochains mois afin d'élaborer ce nouveau plan de développement local visant les années 2015-2019 de notre municipalité.

Depuis maintenant cinq ans que je suis votre maire et grâce à vous, bien des projets ont été réalisés du plan d'action 2011-2014. C'est maintenant le moment de la Politique nationale de la ruralité III (PNR). Un comité de vision sera formé et utilisera les éléments de la réflexion portant sur l'avenir de Baie-des-Sables afin d'établir un nouveau plan d'action.

Certains projets ont déjà été réalisés et d'autres pourraient voir le jour dans les prochains mois, voir les prochaines années. Je souhaite de tout mon cœur que le développement local passe par chacun et chacune de nous, que nous travaillions ensemble pour le bien de toute la communauté.

Nous avons besoin aussi de bénévoles pour les organismes de Baie-des-Sables et en tant que maire, je continuerai à travailler sur le terrain et aller chercher toute l'aide financière et technique possible tout en étant à l'écoute de mes concitoyens et concitoyennes et le devoir de vous servir, la proximité, j'y crois.

Pour faire suite aux élections scolaires, j'aimerais féliciter pour leur réélection, Madame Céline Lefrançois, présidente ainsi monsieur Christian Beaulieu, commissaire de notre circonscription électorale scolaire.

Salut maman, merci, je t'aime.

Denis Santerre, maire

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent

C.P. 39

Baie-des-Sables (Québec)

G0J 1G0

Tél. : 418 772-6218

Télééc. : 418 772-6455

Messagerie :

baledessables@lamatanie.ca

Site Internet :

www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture

8 h 30 à 12 h

13 h à 16 h 30

En novembre...

Le 2, retour à l'heure normale

Le 13, la bataille de Vimy à la bibliothèque de 19 h à 20 h

Le 16, OLO et salon du cadeau au centre communautaire de 10 h à 15 h

Le 19, vaccin antigrippal au centre communautaire de 8 h 30 à 16 h

Le 21, souper spaghetti au centre communautaire de 17 h à 19 h



Séances du conseil octobre 2014

Lors de la séance ordinaire du 6 octobre 2014, votre conseil a résolu :

De retenir la soumission des *Entreprises Gilles Fournier enr.* au montant forfaitaire de 1 248 \$ plus les taxes pour le déneigement du stationnement de l'édifice municipal et de l'accès à la station d'épuration des eaux usées pour la saison hivernale 2014-2015;

De rétrograder gratuitement à madame Jacqueline Morin l'ancienne assiette de chemin du 4^e Rang Ouest située sur une partie du lot 471 du cadastre de la paroisse de Notre-Dame de l'Assomption McNider;

D'accepter la soumission de *Les Pavages des Monts* au montant de 41,65 \$ le mètre carré avant les taxes, le montant budgétaire des travaux est de 30 000 \$ avant les taxes pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux;

D'autoriser le directeur des travaux publics à faire niveler les chemins municipaux, au besoin et selon l'évaluation effectuée, par *Les Entreprises Yvon D'Astous et fils inc.* au tarif horaire de 98 \$;

D'adopter l'addenda à l'Entente relative à la fourniture de services en matière d'élimination des déchets solides tel que proposé par la Ville de Matane;

De décerner le prix de 50 \$ à monsieur José Castillo résidant au 144, rue de la Mer ayant le mieux entretenu la jardinière en face de sa propriété durant la saison estivale;

De nommer les inspecteurs en bâtiment et les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et certificats pour la municipalité;

D'autoriser monsieur Gérald

Beaulieu a procédé aux travaux de démolition partielle de sa résidence située dans un ensemble d'éléments historiques identifiés dans le règlement de zonage;

De demander à Cartier énergie éolienne (BDS) inc. de verser la somme de 312,50 \$ à la Corporation de développement afin de fermer l'année 2012;

D'accepter le budget révisé 2014 en date du 3 septembre 2014 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la Municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 5 955 \$ au lieu du montant initial de 5 791 \$;

De réviser le coût des travaux et le montage financier du projet de réfection du centre communautaire et d'en informer la population;

D'autoriser le Cercle de Fermières de Baie-des-Sables à installer un tricot graffiti sur la rampe de la galerie avant du centre communautaire au printemps 2015;

D'ouvrir le poste de préposé à l'entretien de la patinoire municipale pour la saison hivernale 2014-2015;

D'autoriser le directeur général d'ouvrir, si nécessaire, le poste de préposé à l'entretien et à la surveillance du centre communautaire pour la saison hivernale 2014-2015;

De demander des soumissions pour l'achat de dix (10) cordes de bois pour le centre communautaire;

De demander conjointement avec la FQM, à la ministre res-

ponsable de la Société canadienne des postes au gouvernement fédéral, madame Lisa Rait de faire en sorte que le moratoire sur la fermeture des bureaux de poste situés dans les petites villes ou en région rurale protège le caractère public des bureaux de poste et permettre également d'amorcer la réflexion visant l'accessibilité aux services.

Lors de la séance extraordinaire du 14 octobre 2014, votre conseil a résolu :

De prévoir la réalisation de travaux d'asphaltage de l'intersection de la route Lepage avec le 4^e Rang Est dans le prochain programme triennal d'immobilisation en conservant le rayon de courbure et le profil actuel de l'intersection.

Principaux points à l'ordre du jour à la séance du conseil le 3 novembre 2014

- Nomination du maire suppléant;
- Établissement du calendrier 2015 des séances ordinaires du conseil municipal;
- Rapport du maire sur la situation financière de la municipalité;
- Approbation du calendrier 2015 des cueillettes des matières résiduelles;
- Demande de dérogation mineure n° 2014-04 de Matériaux G. Ouellet au 68, route 132;
- Demande de dérogation mineure n° 2014-06 de monsieur Rodrigue Potvin au 518, 5^e Rang Ouest;
- Personnel pour l'entretien du centre communautaire et de la patinoire municipale;
- Horaire d'ouverture du centre communautaire pour la saison hivernale 2014-2015.

Nouvelles de la bibliothèque**Présentation d'un héros ...
et la bataille de Vimy**

Le jeudi 13 novembre de 19 h à 20 h à la bibliothèque municipale, monsieur Patrick Cléments nous parlera d'un héros de notre région, monsieur Lucien Morissette.

Monsieur Morissette s'est distingué lors de la célèbre bataille de Vimy en 1917. Et c'est grâce au journal de guerre qu'il a tenu que monsieur Cléments pourra nous entretenir autant de la vie dans l'armée de ce héros que de cette bataille et de son déroulement.

On vous attend en grand nombre!

Liliane Ferland, responsable

Des nouvelles de notre école

Le célèbre souper spaghetti est de retour cette année le **vendredi 21 novembre 2014 de 17 h à 19 h au centre communautaire**. Le prix d'entrée est de 9 \$ adulte, 6 \$ pour les 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins. On vous attend en grand nombre!

Jessica Santerre, comité d'établissement de l'école Assomption

**Salon des proches aidants**

Dans le cadre de la semaine des proches aidants le mardi 4 novembre 2014 de 10 h 30 à 15 h 30 se tiendra aux Galerie du Vieux Port la 1^{re} édition du Salon des proches aidants sous le thème *Un temps pour moi!*. Au programme : kiosques, conférences, ateliers, bien-être personnel et prix de présence.

Bienvenue aux personnes intéressées.

**Cap sur 2019**

Bonjour à tous,

Comme promis dans le dernier bulletin, je vous présente le Comité des Fêtes du 150^e de Baie-des-Sables et c'est sous le thème *Célébrons Baie-des-Sables* que les festivités se dérouleront.

Monsieur Éric Chamberland
Monsieur Martin Charest
Monsieur André Charrette
Monsieur Jacques Couillard
Monsieur Dany Fortin, représentant du conseil municipal
Madame Joannie Fournier
Madame Diane Lavoie
Monsieur Sébastien Santerre

Comme vous pouvez le constater, c'est une équipe extraordinaire et elle est déjà en mode *organisation*.

Huguette Marcoux, coordonnatrice du projet

Des personnes qui se démarquent

Au concours de l'Ordre national du mérite agricole 2014 au classement régional pour le Bas-Saint-Laurent, l'entreprise *Les serres Santerre*, propriété de monsieur René Santerre et de madame Liliane Caron, a obtenu la médaille d'argent pour leur production de tomates biologiques ainsi que pour leur troupeau Ovin.

Cette remise se tenait à Rivière-du-Loup le 3 octobre dernier.

Félicitations aux lauréats!

Conseil en développement durable

Vérifiez s'il n'y a pas d'infiltration d'air dans votre résidence. Vous pourriez faire des économies d'énergie appréciables et améliorer votre niveau de confort tout en réduisant vos émissions de gaz à effet de serre.

Le prochain bulletin vous parviendra le 28 novembre et la date de tombée des articles sera le 20 novembre 2014.

Petit coin de réflexion...

« Il ne faut jamais aider un enfant à exécuter une tâche qu'il pense être capable d'accomplir ».

—Maria Montessori

Cercle de Fermières



Bonjour à tous,

Comme vous pouvez le constater, le Cercle de Fermières arbore un nouveau logo pour souligner son centenaire en 2015 et la femme est toujours au cœur de cet organisme.

Le dimanche **16 novembre prochain de 10 h à 15 h** au centre communautaire aura lieu la vente de pâtisseries, gâteries, etc. pour OLO. Chaque année, une femme enceinte sur cinq vit sa grossesse dans la pauvreté. Le Cercle de Fermières soutient cette cause sociale afin de contribuer à la santé des bébés à naître en offrant gratuitement et quotidiennement : 1 **O**euf, 1 litre de **L**ait, 1 verre de jus d'**O**range et un complément de vitamines et minéraux aux femmes enceintes économiquement et socialement défavorisées.

À cette même occasion se tiendra le Salon du cadeau et nous invitons les artisans qui désirent se joindre à nous, à réserver leur table au coût de 5 \$ en rejoignant madame Micheline Bélanger au 418 772-6717.

Aussi, un nouveau livre vient de paraître, *Qu'est-ce qu'on mange? Aux temps des Fêtes*, c'est un beau livre de recettes à donner en cadeau ou à s'offrir à soi-même, il sera disponible au Salon du cadeau au coût de 19,95 \$. Cet ouvrage propose des recettes sélectionnées spécifiquement pour la période des Fêtes et des suggestions de menus pour vous aider à planifier les nombreuses occasions de célébrer en famille et entre amis durant ce temps de réjouissances.



Atelier de tricot de bas le **mardi 4 novembre à 19 h 15** et atelier de poupée en chiffon le **samedi 15 novembre à 14 h** au local des Fermières.

La prochaine rencontre mensuelle le **mardi 18 novembre 2014 à 19 h 15 à la Résidence des Sables**, activité : tricot bas poignet par madame Diane Dubois.

Huguette Marcoux, comité communication

Passez l'Halloween en toute sécurité

Comme chaque année, le jour de l'Halloween le 31 octobre, les pompiers du Service régional de sécurité incendie passeront dans les rues de vos municipalités afin d'assurer une présence supplémentaire à tous les enfants qui passeront à vos maisons dans le but de récolter des friandises.

Cependant, en plus de la présence des services d'urgence, les parents devraient accompagner leurs enfants jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour sortir seuls. Pour plus de sécurité, les parents peuvent suivre les enfants à distance pour jeter un coup d'œil sur eux.

Voici quelques conseils supplémentaires :

- Dites à vos enfants de ne pas manger leurs friandises avant que vous ne les ayez examinées.
- Assurez-vous que vos enfants mangent avant de sortir pour qu'ils soient moins tentés de manger leurs bonbons en cours de route.
- Un sac à dos pourrait être utile au cas où le sac de friandises devenait trop lourd.
- Les enfants devraient rester dans les endroits bien illuminés et ils devraient seulement visiter les maisons dont les lumières extérieures sont allumées.
- Les enfants ne devraient jamais rentrer à l'intérieur des maisons.
- Les enfants devraient marcher, et non courir, de maison en maison, et ils devraient rester sur le trottoir ou sur le côté de la rue qui fait face à la circulation. Ils devront traverser aux coins des rues et regarder dans toutes les directions avant de traverser une rue.

Bonne Halloween!

Steve Lavoie, Tpi

Chef de division Prévention

SRSI MRC de La Matanie

Bureau : 418 562-6734 poste 325

Télécopieur : 418 562-7265

Courriel : steve.lavoie@lamatanie.ca



Bulletin mensuel par courriel

Vous désirez recevoir votre bulletin mensuel par courriel, rien de plus simple, faites-nous parvenir votre adresse électronique à : baiedessables@lamatanie.ca il nous fera plaisir de vous le faire parvenir.



Qu'est-ce que le transport actif?

C'est utiliser son corps pour se déplacer plutôt que sa voiture, soit, marcher ou pédaler pour se rendre à des endroits tels qu'au travail, à l'école, à l'épicerie, à la pharmacie, etc.

Et en quoi l'utilisation du transport actif est-elle positive?

En plus de vous faire réaliser des économies d'argent, et d'être bon pour l'environnement, le transport actif à des impacts bénéfiques sur la santé.

C'est excellent pour :

- garder la forme;
- améliorer sa condition physique;
- augmenter son niveau d'énergie;
- réduire le stress et l'anxiété;
- prévenir certaines maladies;
- améliorer son humeur.

Ça contribue à :

- augmenter la concentration et l'éveil;
- augmenter l'efficacité au travail et à l'école;
- diminuer l'absentéisme.

C'est aussi génial pour :

- respirer l'air vivifiant;
- se détendre avant d'entrer au travail ou en classe;
- bavarder en chemin avec ses collègues ou ses camarades;
- décompresser après le travail ou après l'école;
- profiter de la vie.



Comité
Saines Habitudes de Vie
de La Matanie

En fait le transport actif, c'est avantageux, bon pour la santé et agréable!
C'est du temps investi pour soi. Alors pourquoi ne pas s'y mettre dès aujourd'hui?

158, rue Soucy, 2^e étage, Matane (QC) G4W 2E3 418-566-0221
shv.cosmossmatane@gmail.com www.cosmoss.qc.ca



Aux abonnés du réseau d'aqueduc Ouverture et fermeture des valves de service du réseau d'aqueduc

Délai et moment d'exécution

Du 1^{er} mai au 31 octobre, la demande doit être effectuée à la Municipalité 48 heures avant la réalisation du service qui s'effectue en semaine, soit du lundi au vendredi. **Le présent article ne s'applique pas pour les urgences telles que les bris au tuyau d'entrée d'eau et à la vanne d'arrêt intérieure.**

Afin de couvrir les coûts supplémentaires engendrés par l'ouverture des valves de service en période de gel, il est, par le présent règlement, exigé un tarif de 100 \$ à chaque fois qu'un propriétaire d'immeuble en fait la demande. **Cette tarification s'applique uniquement pour la période de gel qui est fixée du 1^{er} novembre au 30 avril inclusivement de chaque année.**

Merci de votre collaboration!

Comité consultatif d'urbanisme

La Municipalité de Baie-des-Sables est à la recherche de citoyens désirant siéger au sein du comité consultatif d'urbanisme (CCU). En général, ce comité se réunit entre 2 à 4 fois par année.

Le CCU est un organisme mandaté par le conseil municipal pour donner des avis sur les demandes qui lui sont soumises en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents choisis par ce dernier pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme.

Les recommandations et les avis du CCU permettent au conseil municipal de profiter de la contribution d'élus et de citoyens, lesquels peuvent faire valoir leur expérience de vie dans la municipalité et leurs préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire. La mise sur pied d'un CCU permet donc de rapprocher le citoyen des questions d'urbanisme.

Le conseil municipal peut attribuer à ce comité des pouvoirs d'étude et de recommandation en matière d'urbanisme, de zonage, de lotissement et de construction.

Bien que le CCU soit fondamentalement un organisme à caractère consultatif et non décisionnel, il joue néanmoins un rôle indéniable dans la mission de planification et d'administration du territoire municipal.

Pour nous joindre, 418 772-6218. Merci de votre collaboration!

Le centre communautaire

Le centre communautaire a été construit en 1985 avec un budget très limité. Avec les années et une utilisation régulière, ce bâtiment a besoin d'être rafraîchi. Sa remise en état ne peut être réalisée sans l'obtention d'une aide financière substantielle.

Description des travaux

Le projet consiste à rénover l'ensemble du bâtiment, ce qui n'a jamais été fait depuis sa construction. Les travaux visent l'intérieur, soit l'étage supérieur du bâtiment ainsi que l'extérieur. Des problématiques seront également corrigées. La réfection de la toiture est requise afin de régler le problème d'infiltration de l'eau. Des travaux de mise aux normes des installations sanitaires seront également effectués. De plus, la cuisine sera réaménagée afin de la rendre plus fonctionnelle et sécuritaire. L'escalier intérieur donnant accès à l'étage inférieur sera relocalisée dans un endroit plus approprié. La galerie avant donnant accès au bâtiment sera remplacée. Les fenêtres, les portes et le revêtement extérieur seront remplacés afin d'améliorer l'efficacité énergétique du bâtiment. Le revêtement du plancher sera également réparé ou remplacé. Les murs intérieurs seront réparés et peints

Coûts détaillées

Description des travaux	Coût	
Remplacer la toiture existante	25 000 \$	
Prolonger la toiture existante	10 000 \$	
Remplacer la galerie avant	10 000 \$	
Améliorer les installations sanitaires	15 000 \$	révisé
Améliorer l'aménagement de la cuisine	25 000 \$	
Repositionner l'emplacement de l'escalier intérieur	5 000 \$	
Remplacer les fenêtres et les portes	10 000 \$	
Remplacer le revêtement extérieur	30 000 \$	
Remplacer le revêtement de plancher	15 000 \$	révisé
Réparer et peindre les murs intérieurs	10 000 \$	
	155 000 \$	
Services professionnels pour plans et devis (10 %)	15 500 \$	révisé
Frais de financement temporaire (5 %)	7 750 \$	révisé
Imprévues (+/- 5 %)	7 750 \$	révisé
	186 000 \$	
Taxes non récupérables (37,2 % de la TVQ)	6 902 \$	
Total	192 902 \$	

Calendrier de réalisation

Étape de réalisation	Date
Préparation des plans et devis, révision des coûts	Janvier et février 2015
Lancement de l'appel d'offres public (soumissions)	Mars 2015
Ouverture des soumissions reçues. S'il y a lieu, révision du projet afin de respecter le cadre financier	Avril 2015
Compléter les démarches de financement (adoption du règlement d'emprunt et son approbation par les personnes habiles à voter et le ministère des Affaires municipales)	Avril et mai 2015
Octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme	Juin 2015
Réalisation des travaux de réfection	Juin à septembre 2015
Acceptation provisoire des travaux réalisés	Septembre 2015

Montage financier

Financement	Montant	
Développement économique du Canada Initiative d'investissement local (IIL) - 50 %	96 451 \$	révisé
Municipalité de Baie-des-Sables Financement à long terme (règlement d'emprunt) ou autre source de financement s'il y a lieu (subvention)	96 451 \$	révisé
Total	192 902 \$	

Retombées

Le centre communautaire est reconnu depuis près de 30 ans comme lieu public de rencontre et de pratique d'activités variées et la rénovation et l'amélioration des installations profiteraient à l'ensemble de la population de Baie-des-Sables. Il est nécessaire d'effectuer ces travaux afin de conserver et d'assurer la pérennité de ce bien collectif de grande importance pour notre communauté.

Au centre communautaire

- Le lundi : *Groupe proche aidant*, aux deux semaines, de 13 h à 16 h a débuté le 6 octobre 2014, responsable madame Martine Sirois (418 566-2649);
- Le mercredi : *Gym-cerveau* de 13 h à 15 h 45, responsable madame Lise Angers (418 772-6209);
- Le mardi : *Zumba* de 19 h à 20 h, responsable madame Odessa Simoneau et le Comité des loisirs;
- Le mercredi : *Yoga* de 19 h 20 h 30, responsable madame Liliane Ferland (418 772-6285);
- Le dimanche (23 novembre) : *Danse*, Club des 50 ans et plus.



novembre 2014

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
						1 Droit sur les carrières et les sablières
2 Retour à l'heure normale 	3 Séance du conseil à 20 h 	4 	5 	6 	7 	8
9	10 	11 Jour du Souvenir 	12 	13 La bataille de Vimy à la bibliothèque 	14 	15
16 OLO et salon du cadeau au centre communautaire de 10 h à 15 h 	17 	18 Rencontre mensuelle du Cercle de Fermières à 19 h 15 	19 CLSC Vaccin antigrippal au centre communautaire 	20 Date de tombée des articles pour le bulletin 	21 Souper spaghetti au centre communautaire de 17 h à 19 h 	22
23 Danse au centre communautaire de 20 h à 23 h 	24 	25 	26 	27 	28 Sortie du bulletin mensuel 	29
30						



Matières résiduelles



Matières recyclables



Bibliothèque de 16 h à 19 h



Cours de dessin de 19 h à 20h à la bibliothèque

Voir les messages à l'intérieur pour plus de détails concernant ces activités